

Port de Rochefort.

92

DIRECTION
des
Constructions Navales.

MARINE NATIONALE.

SECTION CONST-NEUVES
REPARATIONS.

Nota pour M. l'Inspecteur du Lloyd's Register
25, Allées de Chartres.

BORDEAUX.

ROCHEFORT, le 31 Mars 1922.

Monsieur,

Comme suite à votre visite du mercredi 29 mars j'ai l'honneur de vous confirmer que, par suite d'une décision du Ministère de la Marine arrêtant que le cargo "SAINT NICHOLAS" serait immédiatement désarmé et mis en vente, les différents travaux de sondage de la coque sous-marine et de démontage de l'arbre porte-hélice, demandés par votre Administration pour maintenir sa cote au bâtiment, n'ont pas été entrepris.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ingénieur en chef MASSENET.

Chef de la Son. C.N. Réparations.

(Sgd.) Illisible.



© 2021

Lloyd's Register
Foundation